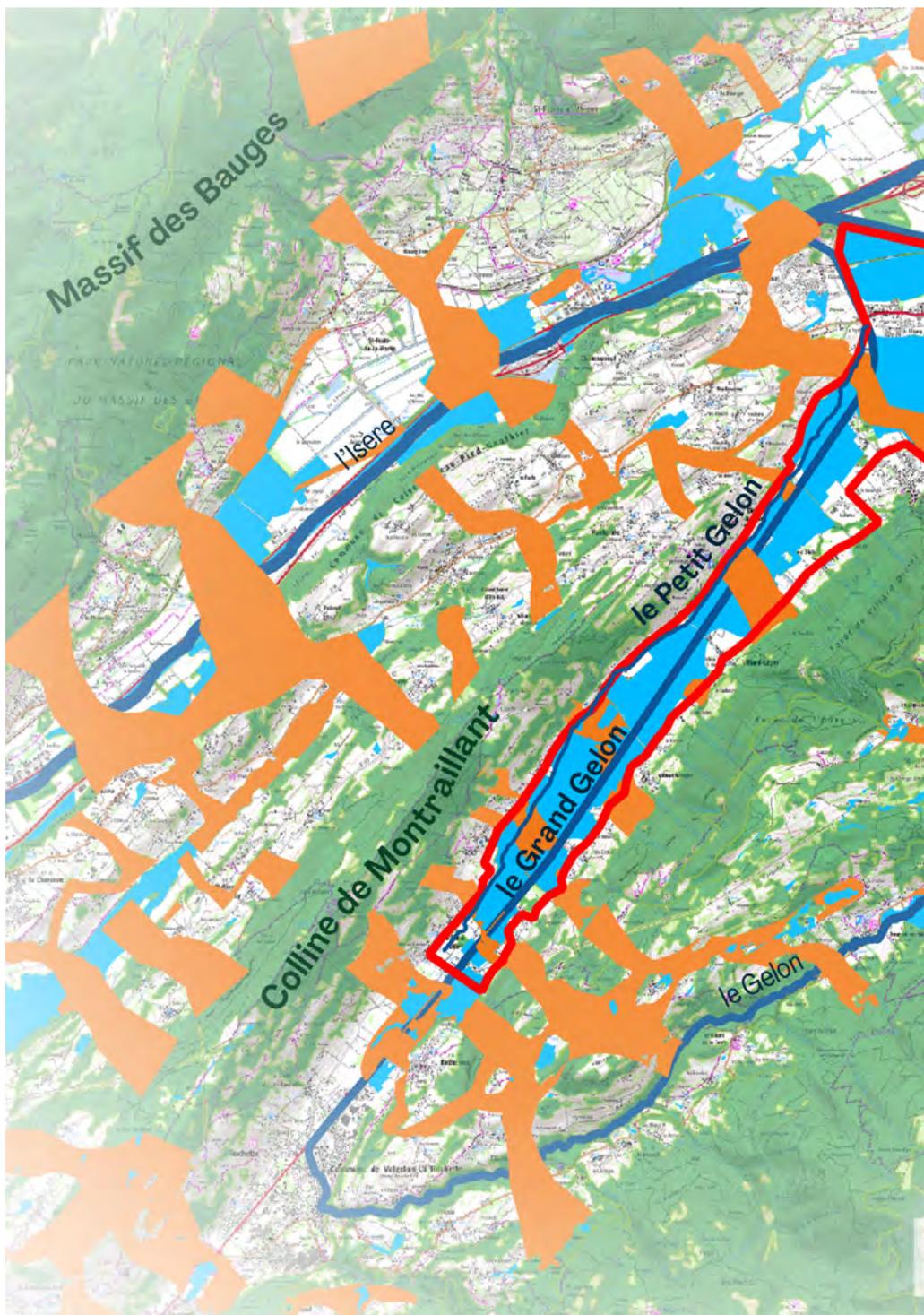


Plan « Petit Gelon » : vers une amélioration des milieux naturels de la vallée du Gelon

2023



“ Cœur de Nature ” en Cœur de Savoie



Entre Bauges et Belledonne, la vallée du Gelon forme un petit territoire hautement stratégique.

La vallée du Gelon, ou Bas-Gelon, bassin versant et bassin de vie, se situe entre la colline de Montrailant et la vallée des Huiles (ou Haut-Gelon), deux « cœurs » de nature avec leurs boisements, pelouses sèches et cours d'eau de haute valeur écologique.

Mais comme ailleurs, entre ces versants, le fond de vallée est sous pression depuis des décennies ; la rectification du cours d'eau, le réseau routier, les grandes cultures, ... désolidarisent les versants des deux Gelon : le « Grand », canal rectifié, et le « Petit », son ancien cours, ou canal des Moulins.

« Renaturer » cette trame bleue est un premier pas, en tant que corridor et comme cadre de vie. À tous les niveaux, prairies, forêts, haies, routes, ... des améliorations peuvent être apportées, et chacun peut y prendre sa part.

C'est le sens de cette action Plan « Petit Gelon » du Contrat Vert et Bleu : il s'agit d'intervenir sur les milieux naturels, d'améliorer leur accueil pour la faune sauvage, mais aussi les corridors écologiques, notamment ceux reliant les Bauges à Belledonne.



 **Plan « Petit Gelon »**

 **Corridors écologiques**

 **Cours d'eau**

 **Zones Humides**

 **Forêts**

Les enjeux du territoire

La Vallée du « Petit Gelon » est aussi un lieu de vie qui représente 7 communes : Chamoux-sur-Gelon, Betton-Bettonet, La Trinité, Châteauneuf, Villard-Sallet, Bourgneuf et Hauteville. C'est un lieu de travail pour une quinzaine d'exploitants agricoles, dont les principales activités sont l'élevage (bovins allaitants ou laitiers), la culture de céréales ou le maraîchage, mais aussi d'activités forestières, de pleine nature (pêche, chasse, randonnée) et d'autres activités économiques.

Le plan « Petit Gelon » tient compte de ces activités, et des infrastructures routières en place, pour agir en concertation avec les acteurs locaux.



- 1 - Élevage bovin
- 2 - Culture de céréales
- 3 - Activité forestière

- 4 - Orchidées (Orchis brûlé)
- 5 - Champignons (Cèpe)
- 6 - Papillons (Petite tortue)

Les actions du Plan « Petit Gelon »

Les actions décrites font partie du programme Plan « Petit Gelon » inscrit au Contrat Vert et Bleu (2019-2024) porté par la Communauté de communes Cœur de Savoie (CCCS).

L'amélioration des cours d'eau

L'amélioration du « Petit » Gelon, ou canal des Moulins, est conduite par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN Savoie), celle du « Grand » Gelon par la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FSPMA) pour proposer des actions de renaturation : adoucir les berges, faire méandrer certains tronçons, en fonction de l'accord des propriétaires, en zones boisées et non agricoles ; les actions sur les cours d'eau et sur la forêt sont donc très liées, de même que la vie des poissons et libellules d'un côté, des oiseaux et chauves-souris de l'autre, et celles des promeneurs et des pêcheurs profitant de ces lieux.



Chaloptéryx vierge



Chabot commun

Chronique du Bas-Gelon

Les paysages du Bas-Gelon résultent principalement de la canalisation du Gelon, à partir de 1856 ; outre la canalisation du lit principal, les matériaux prélevés furent utilisés pour construire une route surélevée, l'actuelle RD 925.

La partie du cours d'eau non canalisée, appelée « Petit Gelon » garde les vestiges d'un usage ancien de la force hydraulique, à travers la présence de plusieurs artifices : moulins et battoirs. Certains sont attestés par la mappe sarde de 1730 et, plus avant encore, par des documents de gestion (prix-fait de 1566 pour le moulin de Ponturin). Au cours du XXe siècle, la création d'une canalisation dans le talus du Grand Gelon évacue les résidus des cartonneries vers l'Isère.



Étude d'amélioration des lits du « Grand » Gelon et du « Petit » Gelon (FSPMA)

Les Gelon présentent des tronçons en pentes douces, avec des berges non boisées et le développement d'une végétation aquatique ou, au contraire, des tronçons resserrés, où le courant plus vif entretient des fonds de graviers propres.

La renaturation consiste, entre autres, à « dérectifier » des tronçons en les remettant parfois dans le lit ancien, lorsque le foncier et les activités agricoles le permettent.

Parallèlement à ces travaux, une vigilance et des améliorations sont à envisager en matière d'eaux usées, d'exploitation industrielle ou agricole.



Le Petit Gelon

La préservation des forêts

Les plus beaux capricornes et les plus rares champignons dépendent parfois de gros bois morts, d'essences et de stades de décomposition organique particuliers. « Laisser vieillir et mourir les arbres », c'est positif au plan écologique, mais au plan économique c'est un manque à gagner. C'est la raison d'être du CEN Savoie que d'acquérir des milieux sans en attendre de gains autres que biologiques. D'où un programme d'acquisition de forêts d'aulnes et de frênes, à vocation de biodiversité, paysage et pédagogie.



Capricorne, aromie musquée



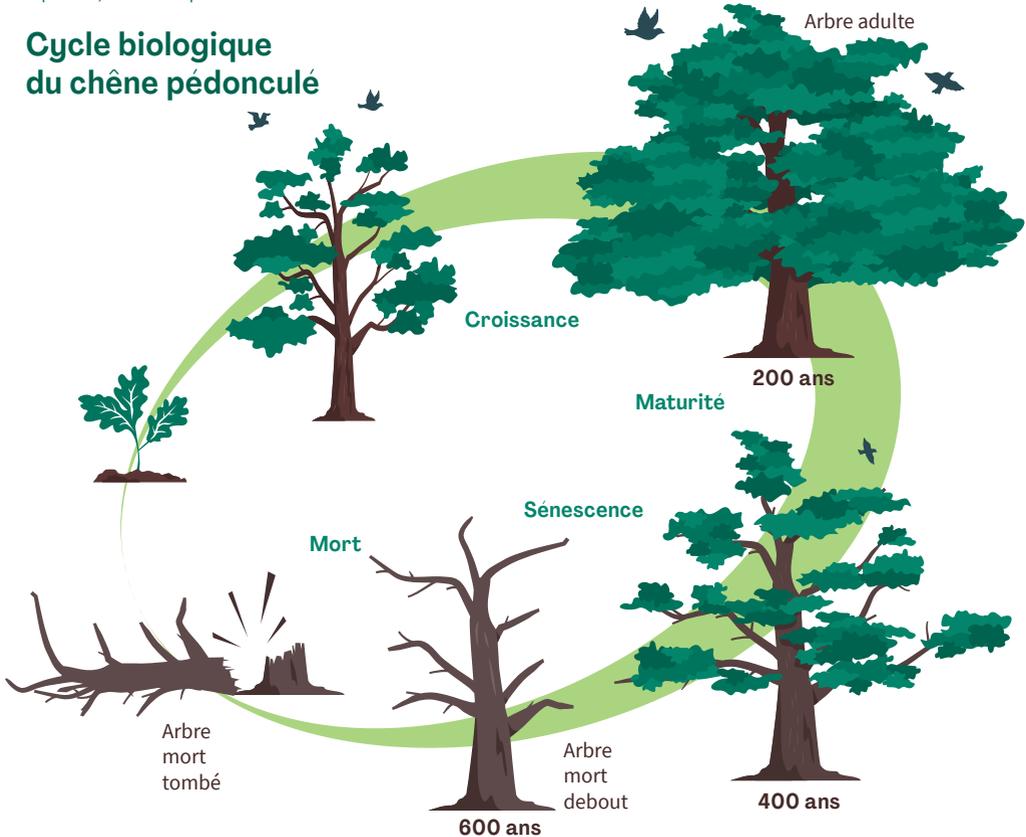
Des forêts en libre évolution

Une forêt riche et diversifiée est une forêt dans laquelle on trouve des arbres matures, des gros arbres et du bois mort sur pied ou au sol ; un quart des espèces forestières en dépendent.

Préserver une forêt consiste donc à la laisser évoluer librement sur des zones de 3 à 10 ha appelées « îlots de sénescence », afin d'assurer la pénombre, le calme et l'humidité nécessaires au microclimat et à l'humus. Un réseau de tels îlots, déjà amorcé par l'Office national des forêts en forêt publique est donc nécessaire sur les différents types de forêts.

En dépassant nos « à priori » contre les forêts « non-entretenu », nous leur permettons d'assurer leur cycle naturel, sur un à quelques siècles.

Cycle biologique du chêne pédonculé



L' amélioration du bocage, maintien et renouvellement de haies

Si la fermeture devient parfois excessive sur les versants, dans le fond de vallée au contraire, la trame boisée a été parfois trop défrichée. Du moins à l'échelle de la petite faune peu mobile ou très arboricole ; pour ces espèces, comme pour le paysage, quelles possibilités de raccorder certains boisements des versant par des haies arbustives ? Cette réflexion est conduite avec les exploitants agricoles, les associations foncières de remembrement, les collectivités et les propriétaires concernés.



Haie champêtre ou bocagère



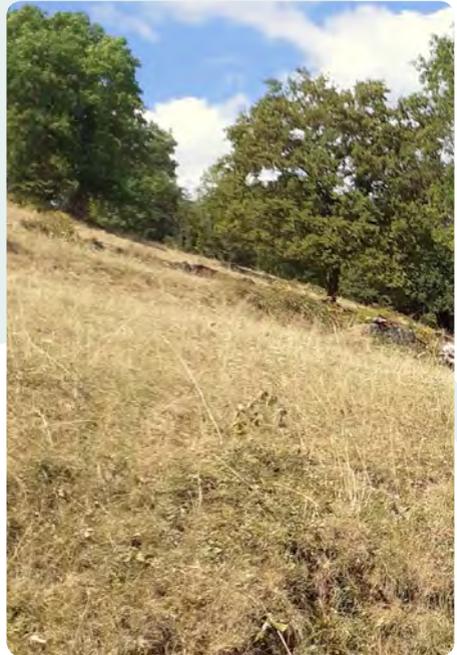
Muscardin

La préservation des pelouses sèches

Le coteau de Montrailant, orienté à l'est, recèle des pelouses sèches riches en flore (orchidées, etc.) et insectes (papillons et autres pollinisateurs). Les plus pentues ont été abandonnées et des réouvertures seraient souhaitables ; pour celles encore pâturées, le maintien de pratiques extensives permettra de préserver leur richesse actuelle.



Ophrys Bourdon



Pelouse sèche habituellement pâturée par un troupeau de bovins sur la commune de Betton-Bettonet

Autres actions favorables au Plan « Petit Gelon »

- Sécurisation de routes pour la faune sauvage
Conseil départemental
- Amélioration de la qualité de l'eau
Communauté de communes de Cœur de Savoie (CCCS) et Communes
- Réglementation et police de l'environnement
Direction départementale des Territoires (DDT) et Office français de la biodiversité (OFB)
- Gestes du quotidien et volonté locale
Les habitants, acteurs et usagers
- Préservation de boisements naturels matures
CEN Savoie propriétaires, communes, ONF.

Les acteurs du Plan « Petit Gelon »

- Services de l'Etat
Direction départementale des territoires, Office français de la biodiversité
- Collectivités
Communes, Conseil départemental, Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie, Communauté de communes Cœur de Savoie
- Acteurs forestiers et agricoles
Office national des forêts, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, Centre Régional de la Propriété Forestière, groupes de développement agricoles et groupements forestiers, exploitant agricoles, Association départementale des communes forestières
- Propriétaires, associations foncières
- Associations d'usagers et de protection de la nature
Fédération départementale et association de La Rochette pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique, Fédération des chasseurs de Savoie, Bien Vivre en Val Gelon, ACCA locales, Espace Belledonne, Ligue de Protection des Oiseaux, France Nature Environnement

Contact

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie
Bâtiment Le Prieuré - 165, route de Chambéry
73 370 LE BOURGET-DU-LAC
Tél. : 0479252032 - info@cen-savoie.org

